

PORTRAIT SOCIAL

Caf de la Seine-Saint-Denis

Décembre 2022

61 %
personnes
couvertes

390 458
allocataires
au 31/12/2021

En Seine-Saint-Denis, 996 700 habitants sont couverts par au moins une prestation légale versée par la Caf, soit 61 % de la population Séquano-Dionysienne. Ce taux varie de 47 % à 73 % selon les communes.

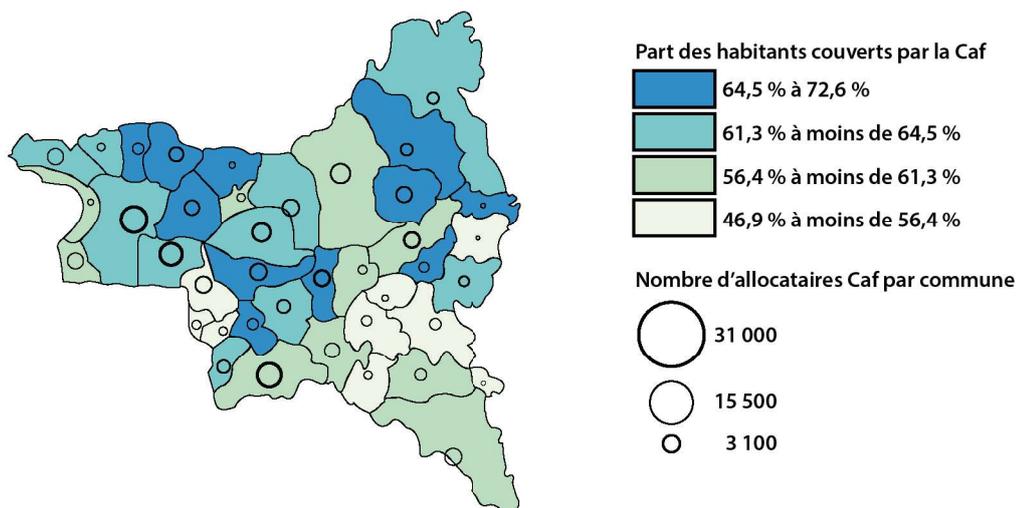
Le département se caractérise par des proportions très importantes de naissances (17 ‰) et de personnes vivant sous le seuil de pauvreté (28,4 %). Ce sont les taux les plus élevés des départements métropolitains. Au niveau national, le taux de natalité s'élève à 9,2 ‰ et celui de la pauvreté est de 14,5 %.

Par ailleurs, **9 200 étudiants bénéficient d'une aide**, soit 2 % de l'ensemble des allocataires (6 % au niveau national).

Les aides versées par la Caf visent à soutenir le niveau de vie des familles et à réduire les inégalités de revenus. 23 % des allocataires voient la totalité de leurs ressources financières composées de prestations légales, un taux supérieur à celui du niveau national (16 %).

176 600 foyers allocataires vivent sous le seuil de bas revenus. Dans ces foyers précaires vivent plus de 208 400 enfants.

Nombre d'allocataires et taux de couverture de la population par la Caf
Données par EPCI



Sources : Caf 31/12/2021 et Insee RP 01/01/2018
© IGN ® Geofla 2.0.2018

POUR ALLER PLUS LOIN...
<http://data.caf.fr/dataset/population-des-foyers-allocataires-par-commune>



Petite enfance



Enfance
et parentalité



Logement
et cadre de vie



Solidarité
et insertion



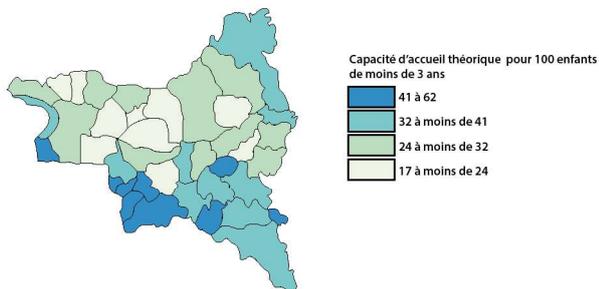
Zoom sur l'évolution du
nombre d'allocataires par
type de prestation

Petite enfance

Aider les familles à concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale



Taux de couverture de l'accueil du jeune enfant

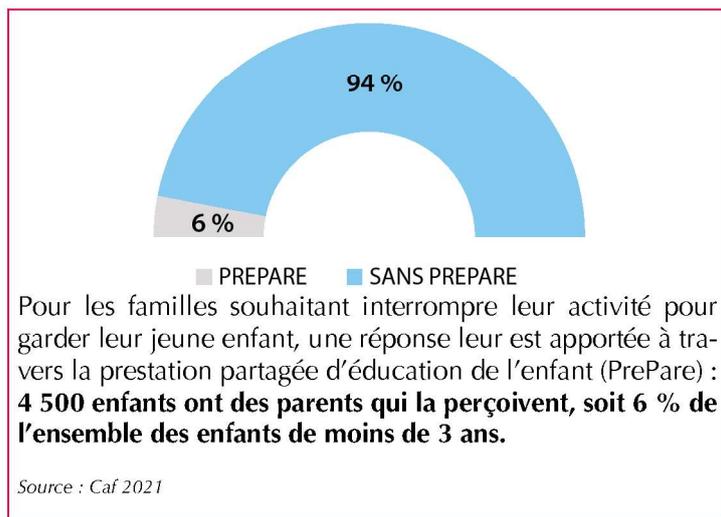


Sources : Education nationale (Depp), Insee (Rp), Cnaf, Acoess, Drees, Msa 2019
© IGN® Geofla 2.0.2017

La Caf de la Seine-Saint-Denis soutient l'offre d'accueil des jeunes enfants en finançant des équipements et en versant des prestations individuelles aux familles. Avec un total de 27 300 places, la capacité théorique d'accueil de la Seine-Saint-Denis est de 32 places pour 100 enfants de moins de 3 ans. Il s'agit de l'un des taux les plus faibles en France (59 % au niveau national).

Prépondérants sur le département, les assistants maternels proposent un peu plus de 8 800 places, soit 32 % de l'ensemble des places offertes (54 % au niveau national).

Enfants couverts par la prestation PreParE

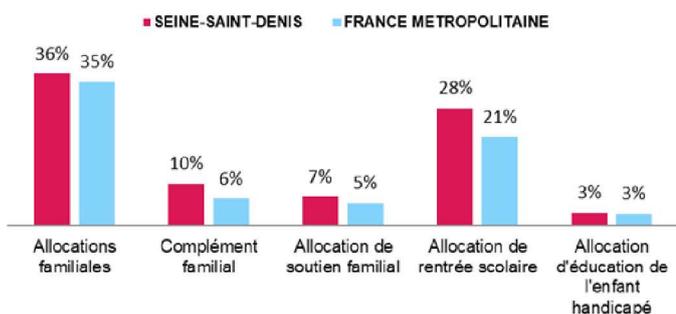


Enfance et parentalité

Soutenir la fonction parentale et faciliter les relations parents-enfants



Répartition des prestations



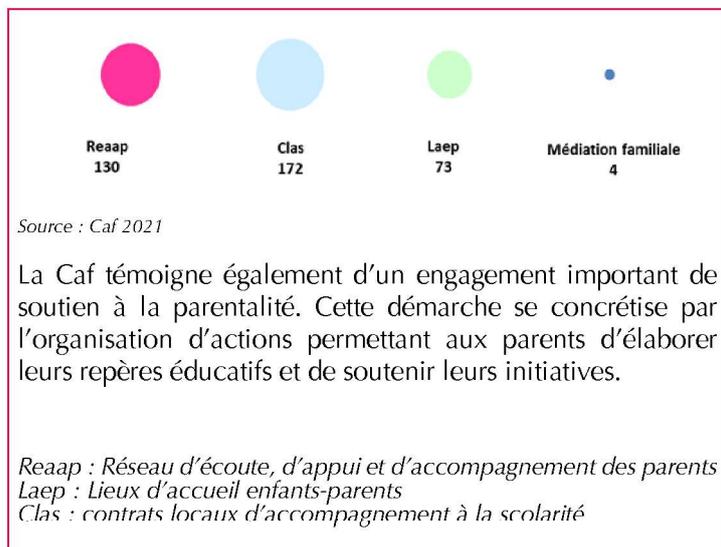
Source : Caf 2021

La Caf contribue aux charges de la famille par le versement de prestations destinées à l'entretien des enfants :

- > 36 % des allocataires bénéficient des allocations familiales, versées à partir du deuxième enfant, et 10 % obtiennent un complément familial,
- > 28 % reçoivent une aide visant à assumer le coût de la rentrée scolaire pour les enfants,

- > 7 % perçoivent l'allocation destinée à élever un enfant privé de l'aide de l'un ou de ses deux parents ;
- > 3 % sont soutenus dans l'éducation et les soins à apporter à un enfant handicapé.

Les structures financées en 2021



POUR ALLER PLUS LOIN...

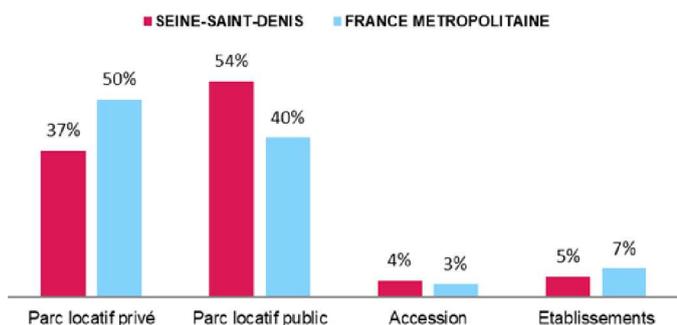
> <http://data.caf.fr/dataset/taux-de-couverture-global>

Logement et cadre de vie

Soutenir les familles dans leurs relations avec l'environnement



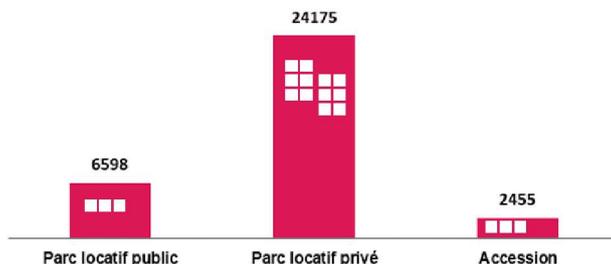
Bénéficiaires d'une aide au logement selon la structure du parc



Source : Caf 2021

Au mois de décembre 2021, **185 800 foyers du département de la Seine-Saint-Denis** reçoivent une aide au logement de la part de la Caf. Cela représente une population de **462 500 personnes, soit 28 %** de la population totale du département. Les bénéficiaires résidant dans le parc locatif public représentent plus de la moitié (54 %) de l'ensemble des aides au logement attribuées, soit 13 points de plus qu'au niveau national.

Allocataires consacrant au moins 40 % de leurs revenus au paiement du loyer et des charges



Source : Caf 2021

Après perception des aides au logement, plus de **33 200 foyers consacrent plus de 40 % de leurs revenus au paiement du loyer et des charges**. La nature du logement se révèle un facteur essentiel. En Seine-Saint-Denis, où le parc locatif privé est majoritaire (73 %) avec des loyers plus élevés, le nombre d'allocataires dépensant plus de 40 % de leurs revenus pour se loger est multiplié par 5 par rapport au parc social.

Solidarité et insertion

Créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion et au retour à l'emploi

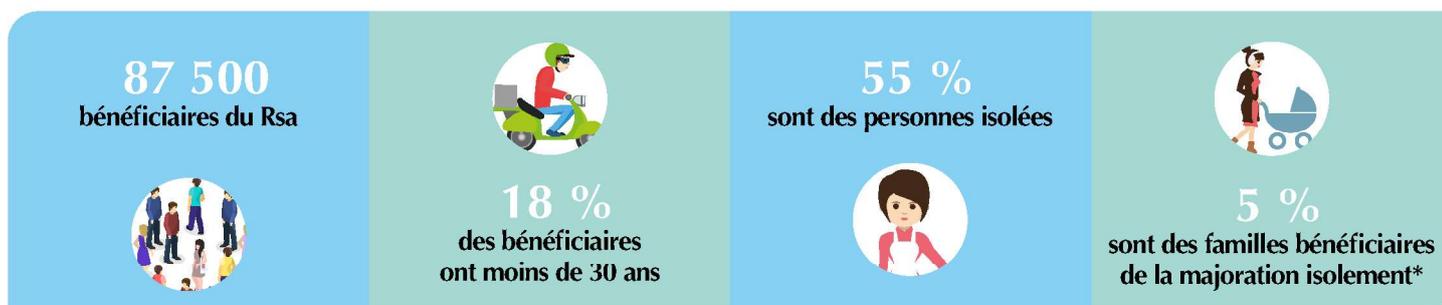


La lutte contre les exclusions est un domaine dans lequel la branche Famille est partie prenante de façon constante. Cette mission se traduit par :

- > Le versement du revenu de solidarité active (Rsa) à un peu plus de 87 500 foyers en Seine-Saint-Denis.
- > 118 700 allocataires bénéficiaires de la prime d'activité, qui soutient le pouvoir d'achat des travailleurs modestes, tout en visant le maintien dans l'emploi. Également incitative à la reprise d'une activité, la prime d'activité est cumulée au Rsa pour 13 000 foyers en 2021 ;

> **29 400 personnes** souffrant d'un handicap et ayant des ressources faibles ou nulles sont **bénéficiaires de l'allocation aux adultes handicapés (Aah)**. 64 % d'entre elles perçoivent l'Aah à taux plein (60 % au niveau national).

Profil des bénéficiaires du revenu de solidarité active



* Une personne isolée peut voir son montant forfaitaire majoré suite à l'un des événements suivants : déclaration de grossesse, naissance d'un enfant, prise en charge d'un enfant, séparation, veuvage.

> POUR ALLER PLUS LOIN...

<http://data.caf.fr/dataset/taux-d-effort-net-median-logement-des-foyers-allocataire-percevant-une-aide-au-logement>

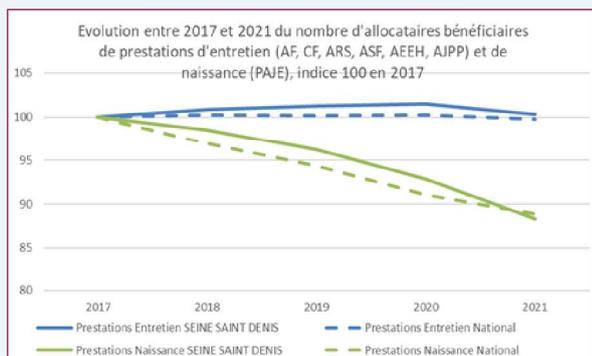


L'évolution du nombre d'allocataires par type de prestation

La Caf gère le bénéfice de 13 prestations légales sur le champ de la famille et de la solidarité. Le nombre de bénéficiaires des principales d'entre elles ayant évolué au cours des cinq dernières années, ce zoom donne quelques facteurs d'explication de ces évolutions.

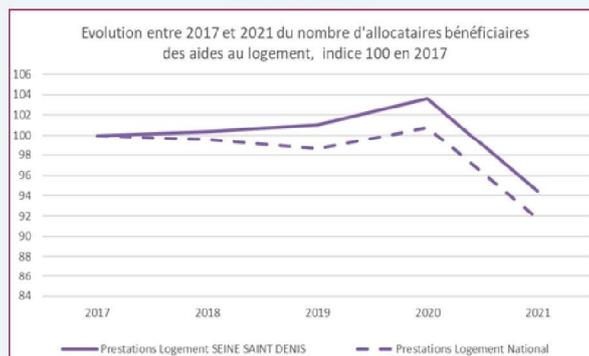
Toutes les données sont extraites des Bases Communales Allocataires de la Caf aux 31 décembre des années 2017 à 2021. Elles portent sur les allocataires ayant un droit versable au titre de ces mois de décembre.

NAISSANCE/PARENTALITÉ



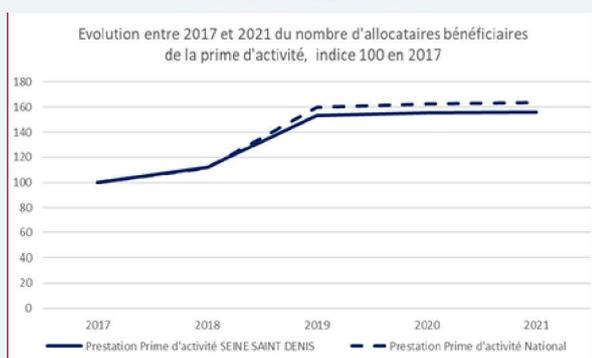
La baisse tendancielle des prestations « d'accueil du jeune enfant » (Paje) s'explique à la fois par une baisse de la natalité sur la période 2017-2020 et par une baisse du recours au congé parental depuis la mise en place de la PreParE en 2015, qui visait à équilibrer son recours entre les deux parents.

LOGEMENT



Au niveau national comme au niveau local, le nombre de bénéficiaires des aides au logement baisse en 2021 du fait de la réforme qui prend en compte des ressources plus récentes pour déterminer le droit et actualise trimestriellement la situation du foyer allocataire. La tendance haussière de ressources dans le temps explique en grande partie cette baisse. De plus, la réforme conduit à réviser plus fréquemment le statut du bénéficiaire en cas de hausse de revenus.

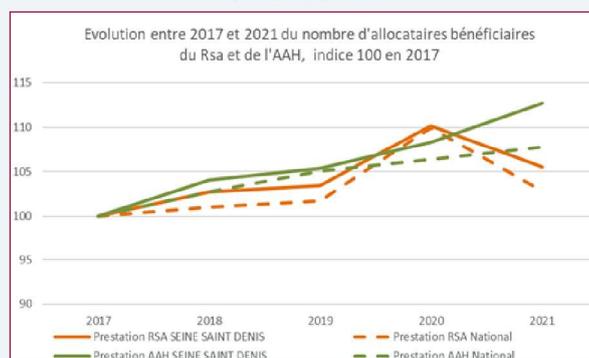
PRIME D'ACTIVITÉ



Le nombre de bénéficiaires de la prime d'activité a fortement augmenté en 2019 du fait d'une hausse des montants versés et du plafond de revenu permettant d'en bénéficier.

Cette évolution fait suite aux mesures d'urgence économiques et sociales prises par les pouvoirs publics suite au mouvement des «gilets jaunes». Au-delà de la revalorisation du bonus individualisé, de nouveaux foyers ont été rendus éligibles avec le plafond de revenus fixé à 1,5 SMIC contre 1,3 précédemment. Cette réforme a permis d'augmenter le nombre de foyers éligibles et les montants versés.

SOLIDARITÉ



Les évolutions du nombre de bénéficiaires du Rsa ont été marquées par la crise sanitaire de 2020. Le nombre de sorties du dispositif en cours d'année a été exceptionnellement faible, en lien avec une situation économique dégradée et avec la mise en place de mesures exceptionnelles de maintien dans le dispositif. L'année 2021 montre un retour au niveau antérieur à la crise.

Le nombre de bénéficiaires de l'Aah augmente tendanciuellement. Cette hausse est portée exclusivement par les bénéficiaires présentant un taux d'incapacité inférieur à 80 %.

¹ Observatoire national de la petite enfance, « L'accueil du jeune enfant en 2020 », édition 2021, pp 66-68.

² Cnaf, L'essentiel n°210, « Bilan économique et social de la réforme des aides au logement de 2021 », 2022.

³ Cnaf, « Prime d'activité conjoncture » n°15 à 24, janvier 2020 à juillet 2022.

⁴ Cnaf, « RSA Conjoncture » n°31 à 37, octobre 2020 à juillet 2022.

⁵ DREES, « Minima sociaux et prestations sociales », édition 2021, pp 201-207.